

Image not found or type unknown



Versement salaires obligatoire au Lcl

Par **elolegavox**, le **26/01/2016** à **01:07**

Bonjour,

j'aimerais savoir si mon établissement bancaire peut m'obliger à continuer à verser nos salaires chez eux?

À savoir: mon époux et moi avons chacun un compte courant sur lequel nous faisons verser nos salaires chaque mois et un compte commun comportant notre prêt immo qui reçoit de nos comptes courants respectifs un virement interne.

Sachant qu'il est fort probable que cela était spécifié dans notre offre de prêt en 2008. Mais est-ce légal? Et donc obligatoire?

Merci d'avance pour votre réponse.